

Conseil du CPAS du jeudi 25 août 2022 à 19h30

Le Président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 25 août 2022 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Ordre du jour

Séance publique

Questions générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du bureau permanent.

2. Notification d'approbation des comptes annuels 2021 de la commune et du CPAS de Fourons

Le 4 août 2022, les comptes annuels 2021 de la commune et du CPAS de Fourons ont été approuvés par l'autorité de tutelle. Il est demandé au conseil de prendre acte de la décision d'approbation.

3. Adoption de l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 n° 5 : partie CPAS

Après la parité des voix lors de la séance du 23 juin 2022, il est demandé au conseil du CPAS d'approuver sa partie du plan pluriannuel 2020-2025 ajusté. Le projet d'ajustement et la documentation ont été mis à la disposition des conseillers quatorze jours avant la réunion du conseil.

4. Rapport de visa 2021

Le rapport de visa pour 2021 sera notifié au Conseil.

5. Fixation des jours fériés pour 2023

Les jours de pont et les jours fériés pour 2023 doivent être établis.

6. Notification et approbation du rapport annuel 2021 'Opvoedingswinkel Zuid-Limburg'

Le conseil prend note du rapport annuel 2021 'Opvoedingswinkel Zuid-Limburg'. Il est demandé au conseil de l'approuver.

Séance à huis clos

Questions générales/administratives

7. Notification bureau permanent

Le conseil prend note du bureau permanent du 27 juin, 12 juillet, 26 juillet et 9 août 2022.

Salutations amicales,

Hilde Broers

Président